E. Macron à Lyon le 8 mai : la capitale de la Résistance mérite mieux, commémorons notre héritage social en défendant notre système de retraite !

vendredi 12 mai 2023, par CGT educ’action

E. Macron à Lyon le 8 mai : la capitale de la Résistance mérite mieux, commémorons notre héritage social en défendant notre système de retraite !

Rassemblement à partir de 14h.

Le lieu de rassemblement initial se trouvant dans un périmètre d'interdiction de manifestation par la préfecture du Rhône, **un recours a été déposé contre cette interdiction, mais il a été rejeté par le tribunal administratif de Lyon**. Il est ainsi interdit à la CGT de commémorer la Résistance intérieure française et le CNR par un pouvoir politique fossoyeur de l'héritage du CNR. **Le lieu de rassemblement sera donc**, non pas devant le mémorial national Prison Montluc, mais **à l'intersection de la Grande rue de la Guillotière et de l'avenue des frères Lumière, près du pont ferroviaire**.

Macron à Lyon : La capitale de la Résistance mérite mieux, commémorons notre héritage social en défendant notre système de retraite

Le 15 mars 1944, le Conseil National de la Résistance, dont la CGT clandestine était membre fondatrice, adoptait un programme intitulé « Les Jours heureux » qui mettait en place la sécurité sociale dont le système de retraite par répartition.

Initialement géré à 75 % par les salarié·es, mise en place dans l'après-guerre grâce à l'effort de milliers de syndiqué·es qui créèrent de toute pièce les caisses d'assurance maladie et de retraites, la sécurité sociale est l'affirmation de la solidarité intergénérationnelle, de l'application du principe « de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins »

Le mouvement syndical a payé, pendant la guerre, le prix du sang pour s'opposer à la barbarie nazie et pétainiste, et pour ouvrir la voie à un modèle de société plus solidaire.
Alors même qu'il vient de porter, pour le compte du patronat, un nouveau coup de boutoir au système de retraite solidaire mis en place dans l'après-guerre, alors qu'il n'a pas hésité en 2018 à rendre hommage au Maréchal Pétain suscitant alors une indignation légitime, le président Macron vient à Lyon ce lundi pour commémorer le 8 mai 1945.

Si le devoir de mémoire vis à vis de celles et ceux qui ont lutté face à la barbarie nazie est une nécessité que la CGT a toujours défendue, celui-ci ne saurait, pour être complet, mettre de côté les combats qu'ils et elles ont porté, et le projet qui a été le leur, formalisé le 15 mars 1944 dans le programme du conseil national de la résistance.

Le meilleur hommage qui puisse leur être rendu, c'est de défendre leur héritage, celui de leur programme de sécurité sociale, la retraite par répartition, le progrès social et non la régression sociale.
La CGT salue la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont lutté contre la barbarie nazie et appelle à rendre hommage aux résistantes et résistants en défendant avec détermination le système de retraite issu de leur combat, mis à mal par le patronat et le gouvernement.

L'Union Départementale CGT appelle à dénoncer cette usurpation, et à commémorer dignement l'héritage social de la résistance, parmi eux de nombreux syndicalistes, **en se rassemblant lundi 8 mai 2023 devant le mémorial national Prison Montluc au niveau Square Elisa Lemonier à l'angle de la rue du Dauphiné et de la rue du Général Mouton Duvernet (Lyon 3) à partir de 14h .**

A Lyon le 5 mai 2023

Union Départementale
engagée, solidaire

Macron à Lyon : Changement du lieu de rassemblement initial suite à la mise en place d'un périmètre d'interdiction de manifestation

Alors que l'Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon appelait à un rassemblement de commémoration de l'héritage social de la résistance, à l'occasion de la venue d'Emmanuel Macron à Lyon ce 8 mai, la Préfecture a décidé de mettre en place un périmètre d'interdiction de manifestation empêchant le rassemblement de se tenir comme prévu à l'angle de la rue du Dauphiné et de la rue du Général Mouton Duvernet.

Un recours est en cours contre cette interdiction. En cas de lever de l'interdiction, l'Union Départementale CGT appellera à se rassembler au Parc Montluc pour commémorer l'héritage du CNR et dénoncer les attaques de Macron sur celui-ci, notamment le système de retraite.
En cas de maintien de l'interdiction l'Union Départementale CGT appelle à se rassembler pour le même objectif à l'intersection de la grande rue de la Guillotière et de l'avenue des frères Lumières, près du pont ferroviaire.

A Lyon le 7 mai 2023